

soutiennent plus que la volonté politique est le préalable essentiel à la limitation des armements. Les membres modérés du Groupe acceptent maintenant la logique de la perspective technique occidentale face à la limitation des armements, et ils estiment qu'elle peut faciliter l'entente politique. Cette évolution a été particulièrement évidente dans le domaine de la vérification, et l'on peut y voir une des plus importantes facettes du rôle de la CD concernant la création de normes. Les Occidentaux n'ont à cet égard ni planifié ni orchestré leurs efforts; ceux-ci ont résulté des occasions suscitées par le contexte de Genève (par les groupes d'experts, en particulier), en faveur d'une collaboration entre les diplomates, les scientifiques et les juristes qui composent les diverses délégations. Cependant, il faut attribuer le changement d'attitude manifeste de la CD envers la dissuasion nucléaire et la limitation des armements à l'apparition d'un nouveau défi militaire : la mise au point par les superpuissances, vers le milieu des années 1980, de technologies et de doctrines potentiellement déstabilisatrices sur le plan de la défense stratégique. Paradoxalement, la diplomatie des puissances occidentales non nucléaires, au chapitre de la création des normes, a bénéficié de cette situation.